



Co-empruntrice harcelée par créancier

Par **Eyoum_94**, le **15/11/2009** à **08:08**

Bonjour,

Je souhaite trouver une réponse aux questions que je me pose.

J'ai été la co-empruntrice de mon ex petit ami pour l'achat de sa voiture.

Cette personne a par la suite revendu cette voiture au bout de moins d'un an, qui me semble était gagée puisque le crédit de la voiture était toujours en cours.

Aujourd'hui nous nous sommes séparés dans de mauvais termes depuis quelques années déjà et il a changé de pays sans donner sa nouvelle adresse.

Le créancier s'est retourné vers moi pour régler cette dette.

Étant donné que je n'ai pas le permis de conduire, que la voiture a été revendue sans mon accord, je souhaite savoir s'il est possible :

- 1/ de me désengager de cette dette
- 2/ de demander à n'être responsable de cette dette qu'à hauteur de 50%
- 3/ j'ai retrouvé sa trace mais il se trouve en Irlande. Est-il possible de renvoyer le créancier vers lui.

J'ai retrouvé la trace de cette personne en Irlande et je voulais aussi savoir si en vertu du droit européen, cette personne peut être poursuivie pour une dette contractée en France.

Merci pour votre aide.

J'attends votre réponse avec grande impatience.